

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 030-213000284-20240402-2024_04_66-DE



Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2024-04-66
Séance du 02 avril 2024

**Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Délégation Militaire
Départementale du Gard**

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
27	3	3

VOTE	
A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 26 mars 2024

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Sylvain **HILLE**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Marilyne **FOURNIER**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Guillaume **SANCHEZ**, Thierry **VINCENT**, Jérôme **JACKEL**, Olivier **WIRY**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Philippe **BERTHOMIEU** procuration à Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à Jennifer **OBID**, Pascale **BORDES** procuration à Bernard **NASS**

Conseillers municipaux absents : Michèle **FONT-THURIAL**, Mourad **ABADLI**, Ali **OUATIZERGA**

Secrétaire de séance : Raymond **MASSE**

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 030-213000284-20240402-2024_04_66-DE



Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Délégation Militaire Départementale du Gard

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la demande de la Délégation Militaire Départementale du Gard afin que la commune s'engage à ses côtés pour offrir aux jeunes gardois la possibilité de se confronter lors du Challenge des classes de défense,

Considérant que le groupe de 16 élèves volontaires, issus des classes de la 2^{nde} à la Terminale du lycée Sainte-Marie de Bagnols-sur-Cèze qui participera au Challenge le 25 avril 2024, au stade Kaufmann à Nîmes,

Considérant que cet évènement est l'occasion pour les élèves de se rencontrer pour des ateliers alliant le sport, un travail de mémoire et de citoyenneté, visant à favoriser la cohésion, le dépassement de soi et la solidarité, dans une dynamique mettant en avant les valeurs républicaines,

Considérant que la ville sera associée à l'évènement, grâce à son logo apposé sur le t-shirt des participants,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et solidaire ainsi qu'à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 20 mars 2024,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 350 euros à la Délégation Militaire Départementale du Gard,
- de prélever cette dépense sur le compte « 0404-65748-0232 » du budget en cours.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 02 avril 2024.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt électronique en Préfecture

Le **05 AVR 2024**
et publié le **05 AVR 2024**

Le Maire
Jean-Yves CHAPELET

